



Questions-réponses sur la CHAM

publié le 12/04/2024 - mis à jour le 21/03/2025

Descriptif :

Voici des réponses aux questions que vous pourriez vous poser sur la CHAM

► Qu'est-ce que la CHAM VOIX de Lusignan ?

La classe à horaires aménagés musique du collège de Lusignan est une possibilité unique offerte aux élèves intéressés par les pratiques artistiques de pouvoir se former sur le temps scolaire au chant, au théâtre et à la danse.

► Y'a t'il une pratique instrumentale ?

Non. La spécificité de Lusignan est d'être une CHAM VOIX / COMEDIE MUSICALE , nos élèves apprennent donc les techniques de chant. Nous utilisons parfois les percussions pour accompagner mais c'est tout.

► Faut-il savoir chanter ? Jouer la comédie ? Danser ?

Non ! C'est notre travail de former les élèves dans ces domaines, nous partons du principe qu'ils sont tous novices et nous leur apportons les clés pour développer leurs compétences. L'essentiel est LA MOTIVATION, un élève qui n'a jamais chanté pourra entrer en CHAM s'il a vraiment envie de chanter ou de jouer la comédie. C'est pour ça qu'il n'y a pas d'audition d'entrée mais un entretien de motivation.

► Combien de temps cela prend ?

En 6ème et 5ème les élèves ont 4 heures 30 de pratique intégrées à leur emploi du temps (donc pas le soir, pas le mercredi après-midi, pas sur la pause méridienne) : 2.5 heures de chant, 1 heure de solfège, 1 heure de théâtre. En 4ème et 3ème les élèves ont 5 heures 30 de pratique intégrées à leur emploi du temps (donc pas le soir, pas le mercredi après-midi, pas sur la pause méridienne) : 2.5 heures de chant, 1 heure de solfège, 1 heure de théâtre et 1 heure de danse.

Les élèves ne manquent aucun autre cours ils ont exactement le même nombre d'heures de cours que les autres élèves de leur classe.

► Y'a t'il beaucoup de travail en plus ?

La majeure partie du travail se fait en classe, il n'y a pas de "devoirs" à proprement parler mais il faut que les élèves apprennent leur texte en théâtre et écoutent régulièrement les enregistrements des chants afin de les mémoriser, s'entraînent à la maison pour maîtriser ces partitions et révisent leurs cours hebdomadaires de formation musicale (= solfège). Le travail n'est pas "conséquent" mais il doit être régulier, 10 à 15 minutes par jour suffisent.

► Y'a t'il des notes ?

Oui, la CHAM est notée, comme toutes les autres matières, elle compte dans le bulletin trimestriel au même titre que les maths et le français par exemple. Les élèves ont une moyenne en musique et une moyenne en théâtre. Les notes sont généralement très bonnes puisqu'elles sont basées sur l'implication, le sérieux et la connaissance des morceaux vus en classe.

► L'élève s'engage-t-il pour toutes ses années collège ?

Nous partons du principe qu'il existe une progression au cours des années en maîtrise technique et culturelle, les 4 années de collège constituent l'équivalent d'un cycle de conservatoire . Par conséquent, en effet, un élève qui postule en 6ème s'engage normalement pour ses 4 années de collège. Cependant, nous refaisons un point en fin de première année, pour les élèves ayant un doute ou pour ceux sur qui nous avons un doute, afin de voir s'il est judicieux de poursuivre sur les années suivantes. Les demandes d'arrêts sont rares, elles sont étudiées après entretien et c'est le conseil de classe qui donne son avis.

Tous les élèves de la CHAM sont regroupés dans la même classe, et ils se suivent ainsi tout au long de leurs années de collège, ce qui permet de créer une réelle cohésion et un esprit de troupe.

► Y'a t'il des évènements en dehors du temps scolaire ?

Oui, cela peut arriver, si tous les cours se déroulent dans leur emploi du temps, les concerts, les spectacles, certaines grosses répétitions peuvent avoir lieu le soir, le mercredi après-midi ou le samedi.

En début d'année, tous les parents sont conviés à une réunion au cours de laquelle nous vous donnons le calendrier des évènements. Celui-ci est bien entendu susceptible de changer par rapport au fonctionnement global de l'établissement ou pour des raisons indépendantes de notre volonté mais nous vous tenons toujours informés le plus tôt possible.

► Devrais-je parfois emmener moi-même mon enfant à des représentations ?

Oui, cela peut également arriver, lorsque les spectacles se déroulent sur le temps scolaires, nous prenons un bus mais en dehors de ces horaires c'est compliqué pour des raisons budgétaires et nous demandons donc aux parents de se mobiliser (pour emmener les enfants lors des portes ouvertes par exemple, ou sur de petites concerts sur le territoire...). Nous essayons de faire marcher le co-voiturage le plus souvent possible.

► Où et quand les enfants se produisent-ils ?

Tous les ans nous montons une comédie musicale que nous présentons en juin dans des conditions professionnelles (salle de spectacle, techniciens sons, lumières, costumières...) C'est le projet principal de l'année. Nous nous produisons également sur le territoire dans de petites prestations afin de travailler un répertoire différent de la comédie musicale (marché de noel, fête de la musique, intervention en EHPAD...)

► Quels sont vos partenaires ?

La CHAM de LUSIGNAN est un être à trois têtes ! Le collège (3 professeurs : Chant /théâtre/education et culture musicale), le conservatoire de Poitiers (danse et formation musicale), les soirées lyriques de Sanxay -partenaire artistique (interventions et échange avec les chanteurs professionnels, participation aux soirées lyriques...). Depuis la rentrée 2025 nous sommes partenaire du centre d'animation de Beaulieu pour la mise en place d'un parcours du spectateur. Le centre offre la possibilité aux élèves et à leurs parents de bénéficier des places de spectacles à moitié prix.

► Ca coûte combien ?

Ca ne coûte rien ! Nous ne pouvons pas garantir que cela restera éternellement comme cela, peut-être l'adhésion au conservatoire de Poitiers sera-t-elle un jour demandée aux élèves (15 euros), mais jusqu'à cette année les enseignements dispensés le sont gratuitement dans le but de permettre au plus grand nombre possible d'élèves de bénéficier de ce dispositif.

► Comment se déroule l'après-midi des entretiens de motivation ?

Vous emmenez vos enfants au collège à l'heure indiquée sur votre convocation.

Nous commencerons par un temps de pratique commun (chant, danse, théâtre) puis les élèves seront reçus individuellement par deux enseignants afin d'échanger sur leurs motivations et leurs premiers ressentis.

 [flyer_cham](#) (PDF de 127.4 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.